



Adresse de l'article <http://www.lagazettedescommunes.com/62732/projet-de-loi-pour-consulter-le-public-avant-l-exploration/>

GAZ DE SCHISTE

Projet de loi pour consulter le public avant l'exploration

A. l'AFP | France | Publié le 14/04/2011

La ministre de l'Economie, Christine Lagarde, a présenté le 13 avril 2011 en Conseil des ministres un projet de loi modifiant le code minier qui institue "de nouvelles procédures de consultation" du public avant la délivrance des permis de recherche, indique le compte-rendu du Conseil.

Ces procédures, qui « contribuent à la bonne information des citoyens concernant notamment les hydrocarbures de roche mère (dits huiles ou gaz de schiste, NDLR) conformément aux engagements du gouvernement », selon le communiqué.

Le projet de loi ratifie une ordonnance du 20 janvier dernier qui codifie à droit constant la partie législative du code minier.

Il prévoit cependant « de nouvelles procédures de consultation du public en amont de la délivrance des permis de recherche minière ainsi que lors de leur prolongation ou de la prolongation des concessions ».

Caractère « un peu antique du code minier »

« Le gouvernement introduit une procédure de consultation du public dès les permis d'exploration », a souligné la ministre de l'Ecologie, Nathalie Kosciusko-Morizet, mercredi lors de la séance des questions à l'Assemblée nationale. Elle a évoqué « le caractère un peu antique du code minier » avec des « procédures de consultation moins que minimales au stade des permis d'exploration ».

Jusqu'à présent, les demandes de permis d'exploration ne sont précédées que d'une simple information du public.

Le compte-rendu du conseil des ministres ajoute que le gouvernement « attend maintenant les propositions qui seront faites en juin par les missions en cours » sur les gaz et huiles de schiste « pour envisager d'autres évolutions du droit ».

Le secteur des matières premières représente, avec près de 4.500 entreprises, un chiffre d'affaires de près de 100 milliards d'euros, soit quatre pour cent du produit intérieur brut, de l'extraction minière et de la première transformation jusqu'au recyclage, selon les chiffres du gouvernement.